

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 101 (1960), p. 1-21

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1960__101__1_0

© Société de statistique de Paris, 1960, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1960

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 16 décembre 1959	2
II. — Procès-verbal de la séance du 20 janvier 1960.	4
III. — Procès-verbal de la séance du 17 février 1960	13
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives.	15
V. — Aperçus statistiques sur la liquidation de l'Union Européenne de paiements et le financement de l'accord monétaire Européen, communication par M. Charles PENGLAOU	21
VI. — Indexations licites, indexations tolérées, indexations illicites, communication, par M. Georges MALIGNAC	52
VII. — Chronique des statistiques bancaires et des questions monétaires, par M. Pierre CAUBOUE.	60
VIII. — Variété Statistique belge des régimes matrimoniaux, par M. J.-P. POISSON	75
IX. — Bibliographie : Systèmes et structures économiques (André Marchal), par M. Charles PENGLAOU	77
Travaux pratiques de statistique (Jacques Antoine), Statistique et Economie (Henri Guitton), par M. Charles PENGLAOU	77
La répartition du revenu national — 1 ^{re} partie — (J. Marchal et J. Lecaillon), par M. Robert JOLY	79
Le drame Français du libre-échange au Marché Commun (P. Combe), par M. Pierre CAUBOUE	80



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1959

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

ÉLECTIONS.

MODIFICATION DES STATUTS. AUGMENTATION DES COTISATIONS.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. PIERRE THIONET « QUELQUES ASPECTS DE LA THÉORIE DES SONDAGES ».

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. CHEVRY, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 1959 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

PRÉSENTATION DE MEMBRE TITULAIRE.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

M. André LESOUEF, ancien élève du cycle supérieur de l'E. N. A., Sous-Directeur à la C^e d'Assurances « Mutuelle Générale Française Vie » 7 et 9, rue Tronchet, Paris (8^e), présenté par MM. Plazen et Bigot.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. Jacob et Jalibert de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

MODIFICATION DES STATUTS — AUGMENTATION DES COTISATIONS.

En raison de l'augmentation des frais d'impression du journal, due en partie aux modifications apportées à sa présentation, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de porter les cotisations, à partir de 1960, à :

1 800 F (ou 18 nouveaux francs) pour les membres à titre personnel

5 000 F (ou 50 nouveaux francs) pour les organismes collectifs.

Cette modification devant être décidée par une Assemblée Générale, en vertu de l'article 18 des nouveaux Statuts de la Société, les membres de la Société ont été convoqués en Assemblée Générale, le 18 novembre dernier. Le quorum exigé n'étant pas atteint, celle-ci n'a pu délibérer. Une nouvelle convocation en Assemblée Générale a été adressée pour ce jour à tous les membres de la Société. Ceux-ci sont invités à se prononcer sur la résolution suivante :

Les membres de la Société de Statistique de Paris, réunis en Assemblée Générale

le 16 décembre 1959, décident de modifier de la manière suivante le texte du 3^e alinéa de l'article 3 des Statuts :

La cotisation annuelle minimum est de 1 800 F (18 nouveaux francs) pour les membres titulaires à titre personnel. Elle est de 5 000 F (50 nouveaux francs) au minimum pour les Sociétés et autres organismes collectifs membres titulaires. Cette cotisation donne droit à l'organisme de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant. La désignation de représentants supplémentaires entraîne le paiement d'une cotisation supplémentaire de 2 000 F (20 nouveaux francs) par personne.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Monsieur le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la Bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Systèmes et structures économiques*, par André MARCHAL;
- *La Normalisation Internationale des Statistiques du Travail* (publication du Bureau International du Travail);
- *Premier numéro du Journal International of Abstracts* (publication of the International Statistical Institute);
- *Éléments de programmation linéaire*, par Bento MURTEIRA;
- *Modèles linéaires des économies à secteurs multiples*, par Edmond MALINVAUD (publication du Centre d'Études Statistiques et Économiques de Lisbonne).

COMMUNICATION DE M. PIERRE THIONET : « QUELQUES ASPECTS DE LA THÉORIE DES SONDAGES. »

Le Président donne la parole à M. Pierre THIONET pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	256
Suffrages exprimés	256
Majorité absolue	129

Ont obtenu :

M. Marcel PROT, comme Président pour 1960	255 voix
M. Pierre DELAPORTE, comme vice-président pour 1960-1961-1962	254 voix
M. Pierre DEPOID, comme secrétaire général pour 1960-1961-1962.	255 voix
M. Daniel GENSBITTEL, comme trésorier-archiviste pour 1960-1961-1962	255 voix
M. Robert GIBRAT, comme membre du Conseil pour 1960-1961-1962	254 voix
M. Sully LEDERMANN, comme membre du Conseil pour 1960-1961-1962	254 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1960 :

Président : M. Marcel PROT.

Vice-Présidents : MM. Louis CLOSON; Pierre VENDRYES; Pierre DELAPORTE.

Secrétaire Général : M. Pierre DEPOID.

Trésorier-Archiviste : M. Daniel GENSBITTEL.

Membres du Conseil : MM. Jacques DUMONTIER; Élio VENTURA; Jean FOURASTIÉ; Pierre VIENNOT; Robert GIBRAT; Sully LEDERMANN.

La séance est levée à 19 h.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1960

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1960 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. MARCEL PROT.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NÉCROLOGIE : M. GEORGES DARMOIS.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. GEORGES MALIGNAC : « INDEXATIONS LICITES, INDEXATIONS INTERDITES, INDEXATIONS TOLÉRÉES »,

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT SORTANT.

La Séance est ouverte à 21 h. 30, dans les salons de la Maison du Polytechnicien, par M. Gabriel CHEVRY, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Il y a un an déjà que vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de notre Société. Le moment est donc venu de vous rendre compte de mon mandat et de dresser devant vous un rapide bilan de ce qu'a été la vie de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Cette année 1959 a été pour nous moins cruelle que les années précédentes, du moins si l'on ne considère que le nombre des décès que nous avons eu à déplorer. Nous avons en effet appris la mort de 5 de nos membres (contre 8 en 1958 et 11 en 1957); mais en ce domaine la peine et les regrets ne se mesurent point par les nombres impassibles que nous livre la statistique. Nous avons perdu Maurice Boivin, Directeur Général de la Compagnie d'Assurances l'Abeille, Pascal Collet, actuair à la B. N. C. I. et Ernest Pothemont, qui était un de nos doyens d'élection et qui avait reçu en 1957 la médaille des 50 années de fidélité à la Société. Mais nous avons perdu aussi Alfred Barriol, qui fut pendant 32 ans le Secrétaire Général et, j'ose le dire, l'âme même de la Société de Statistique de Paris. Sa mort a été douloureusement ressentie par tous ceux d'entre nous qui avaient l'expérience de sa cordialité et de sa bienveillance. Plus récemment, tout au début de l'année 1960, nous avons appris avec une douloureuse stupeur le décès de Georges Darmois, Membre de l'Institut, ancien professeur à la Sorbonne, Directeur des Études à l'I. S. U. P., Président de l'Institut International de Statistique, qui avait été notre président en 1938. C'est une immense perte que vient de faire ainsi la science et la statistique françaises et nous garderons aussi le souvenir de sa simplicité et de sa bonne humeur.

Je renouvelle aux familles de ces collègues disparus l'expression de nos condoléances attristées.

Pour rester dans le domaine des effectifs, je signalerai que si nous avons enregistré en 1959 23 démissions, nous avons prononcé 24 admissions nouvelles. Compte tenu des décès, l'année 1959 se solde donc par un très léger recul du nombre de nos membres, et c'est là un fait tout à fait regrettable. L'année dernière, à cette même place, ou plutôt à celle qu'occupe aujourd'hui M. Prot, j'avais insisté sur le fait qu'il me paraissait anormal que l'effectif de notre Société plafonnât aux environs de 840 membres en un temps où l'Institut de Statistique de l'Université de Paris et l'École d'Application de l'I. N. S. E. E. produisent chaque année des contingents de statisticiens, qui sont sans commune mesure avec ceux d'il y a 20 ans : 33 pour les deux écoles en 1958 et 35 en 1959.

Pourtant en m'installant à ce fauteuil l'année dernière, mon prédécesseur, M. Maurice Dumas, avait cru devoir pronostiquer que je serais un président recruteur. Je m'excuse de ne pas avoir confirmé cette prévision, mais ayant amené à la Société près de 20 nouveaux membres en 1958, il était fatal que je m'essouffle un peu, le réservoir de statisticiens qu'offre l'I. N. S. E. E. n'étant,

hélas, pas inépuisable. Pourtant le problème de l'extension de notre Société n'a pas cessé de m'intéresser, puisque j'ai provoqué à ce sujet une réunion spéciale qui s'est tenue le 20 mai 1959. Il ne semble pas qu'elle ait donné des résultats positifs.

Les difficultés que rencontre notre recrutement mériteraient à mon sens d'être analysées sérieusement avant de rechercher les remèdes les plus adéquats. A première vue, j'aperçois deux sources de difficultés que je livre à votre réflexion.

Tout d'abord, il me paraît incontestable que les communications présentées à nos séances ont un caractère plus scientifique, ou plutôt qu'elles sont plus abondamment assorties de formules mathématiques qu'autrefois. Il est fort possible que des exposés de cette nature effraient maintenant des personnes qui, avant la guerre, auraient volontiers adhéré à la Société parce qu'elles s'intéressaient à la statistique telle qu'elle se présentait couramment à cette époque, c'est-à-dire à la statistique administrative sans appareil mathématique. C'est là, je pense, la raison pour laquelle, ainsi que le déplorait souvent Alfred Barriol, la Société attire et accueille de nos jours beaucoup moins de hauts fonctionnaires que jadis.

D'autre part, la science statistique et sa pratique ayant acquis maintenant droit de cité, beaucoup de revues et publications qui, avant la guerre, n'auraient jamais songé à publier des travaux statistiques, n'hésitent plus maintenant à en accueillir. En outre, notre journal a vu naître des revues totalement ou partiellement concurrentes. Il en résulte que si la littérature statistique digne d'être publiée s'est beaucoup développée et diversifiée depuis 20 ans, les chercheurs et praticiens ne sont plus automatiquement attirés vers notre Société et son journal pour la présentation de leurs travaux et la publication de leurs comptes rendus.

Ces deux observations seraient toutefois stériles si je ne vous proposais quelques solutions pratiques.

J'ai fait procéder à un dépouillement des listes de présence à nos 9 dernières réunions mensuelles. Mais rassurez-vous, mes Chers Collègues, je n'ai pas l'intention de dresser un palmarès de votre assiduité et je ne donnerai aucun nom. Il ne s'agit que de statistique et voici les résultats : 132 membres ont assisté à une réunion au moins, dont 75 à une seule, 22 à 2 réunions, 12 à 3, 10 à 4, 4 à 5, 4 à 6, 2 à 7 et enfin 3 à 8 et 9 séances.

Je pense que ces 132 membres, qui s'intéressent suffisamment à la Société pour assister au moins à une de ses séances par an, ont certainement des collègues ou collaborateurs qui exécutent des travaux relevant de la technique statistique. Si donc ces 132 collègues voulaient bien s'efforcer d'apporter à notre Secrétaire Général des articles à publier dans le journal, ce journal deviendrait plus intéressant, plus varié, plus vivant. Nous n'avons, en effet, que 9 séances de travail par an, ce qui représente 9 communications seulement. C'est bien peu. Il me paraît donc normal et souhaitable que le journal publie en outre des articles et comptes rendus de travaux qui n'ont pas été présentés en séance mensuelle.

Cette suggestion n'est d'ailleurs nullement révolutionnaire, puisqu'elle est déjà partiellement en vigueur.

En 1959, nous avons eu à nos séances mensuelles 9 communications fort intéressantes, touchant à des sujets variés et dont je rappelle la liste :

- *A propos de prix de revient*, par M. Maurice DUMAS;
- *Recherche de critères pour la délimitation d'une agglomération parisienne*, par M. ANFRE;
- *Investissement et Amortissement*, par M. Pierre CAUBOUE;
- *Étude sur la lecture de la Presse*, par M. Jacques DESABIE;
- *Structure factorielle des tables de mortalité*, par M. Sully LEDERMANN;
- *Des procédés statistiques en matière de circulation routière*, par M. GOLDBERG;
- *Aperçus statistiques sur la liquidation de l'Union Européenne de paiements et le financement de l'accord monétaire Européen*, par M. Charles PENGLOU;
- *Mesures de productivité dans le transport aérien*, par M. Gérard PILE;
- *Quelques aspects de la théorie des sondages*, par M. Pierre THIONET.

Mais le journal a publié aussi sous la rubrique « Variétés » un nombre presque égal d'études dont l'intérêt n'était pas moindre et qui sont les suivantes :

- *L'automatisation dans la préparation des documents statistiques à l'exploitation*, par M. Paul PEPE;
- *Définition et mesure de la productivité*, par M. L.A. VINCENT;
- *Comparabilité de certaines caractéristiques socio-économiques dans les recensements de 1960 en Europe*, par M. Marcel BRICHLER;
- *L'investissement en France*, par M. Pierre CAUBOUE;
- *Méthode d'analyse des observations par « tout ou rien »*, par M. Eugène MORICE;
- *L'analyse hiérarchique*, par M. Jacques DESABIE;
- *Comptabilité sociale et méthodologie statistique*, par M. Pierre THIONET.

Si, d'autre part, les 132 membres de la Société, dont je viens de parler, qui ont assisté au moins à une séance au cours des 12 derniers mois, consentaient à user de leur influence pour amener à la Société un nouveau membre par an, le problème du rayonnement de la Société de Statistique de Paris serait tout à fait résolu. Mais, peut-être me direz-vous que c'est là se montrer trop exigeant ou trop optimiste. Alors, ne demandons cet effort qu'aux 57 passionnés qui, depuis un an, ont assisté à au moins 2 réunions et nous aurons encore un nombre d'admissions double de celui qui a été obtenu en 1959.

Une question qui nous a beaucoup occupés, et même préoccupés, au cours de cette année 1959, c'est la préparation du centenaire de la Société.

Vous savez que ce centenaire aurait dû normalement être célébré en 1960, mais qu'il a été décidé de le reporter à 1961 pour le faire coïncider avec la 33^e Session de l'Institut International de Statistique qui doit se tenir à Paris en Septembre 1961.

Vous n'ignorez pas non plus que nous avons projeté de publier, à l'occasion de ce centenaire, un ouvrage « Paris 1960 » analogue à celui qui avait été publié en 1909 pour le cinquantenaire de la Société. Mais nous nous sommes heurtés à deux difficultés.

Si la préparation du plan de cet ouvrage n'a pas soulevé de problèmes très ardu, il n'en a pas été de même lorsqu'il s'est agi de trouver des auteurs susceptibles d'écrire les différents chapitres prévus.

L'autre difficulté, la plus grave, est relative au financement de l'opération. Nous avions, tout d'abord, cru trouver une circonstance tout à fait favorable dans le fait que la ville de Paris devait célébrer en 1960 le centenaire de ses limites actuelles, et que la Préfecture de la Seine avait l'intention de publier elle aussi un ouvrage à cette occasion.

Nous avions donc proposé à la Préfecture que le même ouvrage servît à marquer les deux centenaires, le même texte faisant l'objet de deux présentations, l'une avec une préface du Préfet de la Seine pour commémorer le centenaire des limites actuelles de Paris, l'autre avec une préface de M. Closon, qui doit, selon toute vraisemblance, être notre Président en 1961, pour le centenaire de la Société. M. Benedetti, Préfet de la Seine, avait accepté en principe cette solution.

Mais la Préfecture de la Seine n'a pu obtenir les crédits budgétaires qui lui étaient indispensables, si bien qu'à l'heure actuelle nous ne savons pas encore exactement dans quelles conditions et par qui l'ouvrage sera édité.

Je n'étonnerai personne en disant que ces négociations délicates, et qui ne sont pas terminées, ont imposé un surcroît de travail non négligeable à notre inlassable Secrétaire général, qui a dû en outre discuter avec notre imprimeur une majoration notable de frais d'impression de notre journal. Je tiens à le remercier ici de son dévouement à la Société et de l'aide précieuse qu'il n'a cessé de m'apporter tout au long de cette année.

Les circonstances et notamment les contacts à prendre de divers côtés pour la préparation du centenaire nous ont d'ailleurs conduit à demander le concours, comme adjoint au Secrétaire Général, de notre collègue M. Marcel Brichler. Je lui exprime mes plus vifs remerciements pour la spontanéité de son acceptation et l'efficacité de son action. Je remercie aussi notre dévoué trésorier qui s'acquitte avec une rare habileté de la lourde charge de faire rentrer les cotisations et d'équilibrer un budget très étroit.

Vous savez que c'est une tradition de notre Société de remettre une médaille à ceux de ses membres qui lui ont marqué cinquante années de fidélité. J'ai eu la chance et la joie de remettre cette médaille, précisément cette année où je me trouvais président, à deux de mes grands anciens de la Statistique Générale de la France : M. Dugé de Bernonville et M. Henri Bunle, et je suis heureux de profiter de ce rappel pour les assurer de mon souvenir affectueux et différent et pour leur adresser mes vœux les plus sincères de longévité.

Enfin, pour terminer ce tour d'horizon sur l'activité de notre Société, vous me pardonnerez, j'espère, de revendiquer une large part de responsabilité dans une mesure qui est intervenue au début de ma présidence et qui me tenait à cœur, je veux parler du changement de la couverture de notre journal. C'est une petite chose, certes, mais les petites choses ont parfois de l'importance.

D'autre part, je voudrais vous communiquer une observation qui est le fruit de mon expérience de Président. Je pense qu'il est regrettable pour la Société de changer de président tous les ans. Si je le dis aussi nettement, ce n'est pas que je regrette de devoir abandonner ce fauteuil dans quelques instants, mais je suis profondément convaincu qu'un Président ne peut faire œuvre vraiment utile en un an seulement, d'autant plus que cette année de présidence se réduit en fait à 9 mois et même un peu moins.

En effet, le Président prend ses fonctions aux environs du 20 janvier. Au début de juillet, la Société se met pour trois mois en vacances. A la rentrée d'octobre le président voit déjà son successeur poindre à l'horizon, ce qui est peu encourageant pour entreprendre des actions à long terme. Il ne peut donc jouer un rôle efficace que pendant 7 à 8 mois. Mais nous avons heureusement un Secrétaire Général qui, lui, est permanent.

Je vous livre cependant cette idée que le Président devrait, comme les Gouvernements dans la République, être assuré d'une stabilité supérieure à une année, à condition qu'il soit bon, bien entendu.

* *

Arrivés à ce point de leur allocution, la plupart des Présidents sortants éprouvent le besoin de s'excuser en déclarant qu'ils vont présenter le nouveau Président pour se conformer à la tradition, mais que cette présentation est parfaitement superflue.

J'avoue que je ne suis pas du tout de cet avis, ces hésitations ne sont que des formules oratoires. J'avoue au contraire que j'ai beaucoup appris sur notre Président de 1960 en préparant sa présentation et je pense que beaucoup d'entre vous ignorent à son sujet ce que j'ignorais moi-même. Il me paraît donc normal de vous faire profiter des connaissances que j'ai ainsi acquises.

Évidemment, vous savez que ce Président est M. Marcel Prot, puisque vous avez voté pour lui en décembre. Vous n'ignorez sans doute pas qu'il est Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, depuis peu en retraite. Peut-être vous souvenez-vous d'une brillante communication qu'il fit en février 1954 sous le titre : « Peut-on couvrir par une assurance le risque de ruine d'un ouvrage d'art ? ». La rupture récente du barrage de Malpasset a donné à cette étude un intérêt d'une tragique actualité. En outre, vous n'avez certainement pas oublié ses pertinentes interventions dans les débats que nous avons institués en 1955 et 1956 sur les acceptations du mot « Statistique ».

C'est là sans doute tout ce que vous savez de votre nouveau Président. N'avez-vous pas le désir bien légitime d'en apprendre davantage ?

M. Marcel Prot a commencé sa carrière administrative en 1912, à l'âge de 20 ans, comme Ingénieur des Travaux publics de l'État. Deux ans plus tard, c'est la première guerre mondiale qui lui prit cinq années de sa vie sans lui enlever, comme vous allez voir, le goût des études et le désir de ne pas s'éterniser dans les emplois subalternes. En 1922, il entre à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Promu à sa sortie Ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Prot aurait pu, je ne dirai certes pas se reposer, mais laisser tranquillement se dérouler une carrière qui était toute tracée dans ce grand Corps des Ponts et qui devait, après un court séjour au Service Maritime de la Loire Inférieure et près de 30 années passées au Service du Contrôle des Chemins de Fer, le conduire en 1955 au grade d'Inspecteur Général. Animé par le désir de connaître et le souci de se dépasser, notre futur président ne se contente pas de passer sa licence ès sciences, il pousse jusqu'au Doctorat qu'il obtient brillamment en 1930 avec une thèse intitulée « Contribution à l'étude expérimentale des forces électromotrices de dissolution ».

Mais ce serait mal connaître M. Prot que de croire qu'il va s'en tenir là. Sa curiosité intellectuelle est insatiable. En possession du plus haut diplôme supérieur scientifique, il se tourne maintenant vers les lettres, passe sa licence, continue et devient en 1940, à 48 ans, Docteur ès lettres grâce à deux thèses intitulées : « Esquisse d'un vocabulaire psychologique méthodique » et « Essai sur la signification du langage de la géométrie ».

Vous aurez donc, en 1960, mes Chers Collègues, la chance de voir diriger vos débats par un président titulaire des deux doctorats ès sciences et ès lettres.

Je ne saurais trop vous recommander de ne point manquer cette année nos séances mensuelles, car je ne doute pas que la double formation du Président leur donnera un intérêt tout particulier en joignant à la rigueur scientifique qui est de règle dans nos travaux, l'élégance de la présentation et ce goût pour la propriété des termes que vous avez certainement déjà remarqués dans les interventions de M. Prot.

Mais M. Prot ne s'est nullement contenté de ces succès universitaires. Parallèlement à son activité administrative, il n'a cessé de mener une activité de chercheur, puisqu'il fut chargé de recherches au Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, Membre du Comité de la Recherche Scientifique appliquée du Ministère des Travaux Publics et Membre de la Commission Supérieure des Inventions. Cinq communications à l'Académie des Sciences échelonnées de 1929 à 1954 ont été le fruit de ces travaux.

Bien entendu, la polyvalence de sa culture ne pouvait manquer d'attirer l'attention sur lui pour exercer des fonctions de professeur. M. Prot fut chargé de conférences à l'École Nationale des Ponts et Chaussées et Professeur de résistance des matériaux à l'École Nationale de l'Aéronautique.

Devant ce curriculum vitæ, volontairement abrégé d'ailleurs, il semble permis de se dire : c'est là évidemment la carrière d'un brillant ingénieur des Ponts et Chaussées qui s'intéressait suffisamment à la technique de son métier pour mener à son sujet des recherches personnelles et qui avait en outre un goût littéraire très marqué pour les questions de psychologie et plus spécialement celles de langage et de vocabulaire. Mais tout ceci n'a que fort peu de rapport avec la statistique. J'en arrive donc maintenant à l'activité proprement statistique de M. Prot.

Dans la liste des ouvrages, articles et comptes rendus de travaux qu'il a publiés, liste qui est

fort longue et que je ne puis citer in extenso, il me semble que l'on peut distinguer trois grandes catégories de publications.

La première, très spécialisée, concerne la technique de l'ingénieur des Ponts et Chaussées au sens le plus étroit du mot. Ce sont des études sur le béton armé, le ciment et surtout la corrosion, ces derniers travaux me paraissant être des prolongements de la thèse de Doctorat ès sciences de M. Prot.

Je rangerai également dans cette catégorie une série de travaux sur les essais de résistance de divers matériaux en signalant qu'ils comportent une intervention de la technique statistique. Citons parmi ces travaux :

- Signification et utilisation des essais sur prélevements (1942-1943).
- Essais statistiques sur mortiers et bétons (1949).

Un deuxième groupe de publications correspond à ce que je me permettrai d'appeler « l'aspect Docteur ès lettres » de M. Prot. On y trouve, outre les deux thèses de doctorat déjà citées :

- un rapport introductif aux travaux de la Commission du vocabulaire du XI^e Congrès international de psychologie;
- un ouvrage « Langage et logique — vers une logique nouvelle » publié en 1949.
- La liberté (in Actes du IV^e Congrès des Sociétés de philosophie de langue française, 1949).
- Logique de la sagesse (in Actes du V^e Congrès des mêmes Sociétés, 1950).

Je rangerai aussi dans ce groupe une étude intitulée « Réflexions psychologiques sur les notions de probabilité et de hasard et sur quelques notions connexes » qui constitue une autre incursion dans le domaine de la statistique et du calcul des probabilités. Elle a été publiée dans le Journal de la Société de janvier-février 1943.

Mais il convient aussi de signaler à cette place la part importante qu'a prise M. Prot aux travaux de l'Association française de normalisation pour la fixation de la terminologie de la statistique et du calcul des probabilités, ce qui était pour lui une occasion de concilier son souci de l'acribologie, c'est-à-dire de la précision des termes employés, et son goût pour la statistique.

Quant à la troisième catégorie de publications, elle en comprend douze et présente une très grande homogénéité puisque toutes ces études concernent la sécurité des constructions. Bien sûr, il n'est pas du tout surprenant qu'un Ingénieur des Ponts et Chaussées parle des coefficients de sécurité qui sont et doivent être la préoccupation constante de tous les bâtisseurs d'ouvrage d'art. Mais M. Prot en a parlé comme nul autre ne l'avait fait avant lui; il a introduit dans le domaine de la sécurité une notion de probabilité.

Le coefficient de sécurité classique est en effet un rapport, le rapport de la charge qui provoquerait la ruine de l'ouvrage à celle qu'il est appelé à supporter en service normal.

M. Prot a le mérite de s'être aperçu le premier que les deux termes de ce rapport sont des grandeurs aléatoires. Aucune valeur de chacune de ces deux charges n'est certaine. Au contraire, chacune de ces valeurs doit être affectée d'un coefficient de probabilité. Certes, il n'est pas facile de connaître ou d'établir la loi de probabilité de la charge normale et celle de la charge de rupture, mais on peut les jalonner par quelques observations.

Cette thèse probabiliste de la sécurité apparaît comme extrêmement féconde. Elle conduit :

- à appliquer aux essais de matériaux les méthodes statistiques de contrôle de la qualité qui fournissent des appréciations beaucoup plus sûres que les procédés empiriques antérieurs;
- à réaliser des économies considérables sur le coût des constructions par le choix de coefficients de sécurité scientifiquement déterminés;
- à concevoir la possibilité d'assurer un ouvrage d'art contre sa ruine et de calculer la prime correspondante. C'est ce qu'a fait M. Prot dans sa communication déjà citée de 1954. Cet exposé a suscité un grand intérêt parmi nos collègues assureurs, comme l'a montré la discussion qui l'a suivi.

Tel est, mes Chers Collègues, le Président que vous avez choisi pour 1960. Je ne veux pas retarder davantage le plaisir que vous aurez certainement à l'entendre et je lui cède immédiatement ce fauteuil.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1960 ET DU BUREAU. DISCOURS DE M. MARCEL PROT.

C'est une épreuve sévère pour le futur président que d'entendre énumérer, avec une excessive complaisance, par le Président sortant, les titres et qualités qui peuvent justifier à vos yeux le choix de ce nouveau Président. Vous avez pu noter pourtant que, parmi mes travaux, dont vous déplorerez peut-être la diversité, la statistique ne tient en somme qu'une place fort modeste et qu'après

les statisticiens hors de pair qui viennent de me précéder je ne peux, tout au plus, faire figure que de statisticien accidentel. Sans doute avez-vous désiré, par là, souligner le caractère éclectique de notre Société et voulu rappeler que la statistique est dans tout, aujourd'hui peut-être plus que jamais. —

Comme la tradition m'y autorise je vous entretiendrai ce soir d'un sujet qui me tient à cœur depuis longtemps, celui de la terminologie. S'il n'est pas proprement statistique il a, avec la statistique, il a déjà eu et il aura certainement encore avec elle des rapports étroits. La plupart d'entre vous se souviennent peut-être de la discussion approfondie que nous avons eue ici même sur le sens du terme statistique et qui, si je ne me trompe, n'a pas été définitivement close. Quelques-uns se souviennent aussi, pour y avoir pris part, des longues discussions auxquelles ont donné lieu, sous la présidence de M. Fréchet, puis de M. Baticle, tous deux anciens présidents de notre Société, la Commission de l'A F N O R qui fut chargée de mettre en ordre et de préciser la terminologie de la Statistique et du Calcul des Probabilités. Cette Commission aboutit à la rédaction de plusieurs normes françaises X. 05-001 à 020 qui furent, pour leur plus grande part, le travail de votre autre Président, M. Maurice Dumas. Tous les probabilistes — et ils sont nombreux parmi vous — se rappellent les discussions passionnées, peut-être un peu calmées aujourd'hui, au moins provisoirement, au sujet des probabilités subjectives et objectives. Que les questions de terminologie restent à l'ordre du jour de vos préoccupations je n'en veux pour preuve qu'un récent et très remarquable article de notre excellent collègue M. Morlat sur les travaux de Milnor, qui rappelait que Halphen, par l'emploi du terme de « vraisemblance » avait pu prétendre clore une discussion très longue en y apportant une solution... qui était peut-être une solution verbale. Dans ce même article, M. Morlat proposait de résoudre une autre difficulté par la distinction entre des probabilités « robustes » et des probabilités « chétives ». Qu'il me soit permis de rappeler que j'avais moi-même, dans un ouvrage qui date maintenant de 10 ans, distingué des probabilités lâches et des probabilités serrées, distinction qui paraît avoir quelque parenté avec la distinction récemment proposée par M. Morlat. J'ai l'impression qu'il y aura encore de beaux jours pour les terminologistes dans le domaine de la statistique et de la probabilité.

Les statisticiens, à vrai dire, ne sont pas seuls à être préoccupés par les questions de terminologie. Noter la complication de notre vie est, de nos jours, le plus banal des lieux communs. Cette complication provient surtout de la complication de nos techniques qui se reflète elle-même dans la complication de notre langage au point que bien des techniciens en arrivent à parler un langage qu'ils sont seuls à comprendre. Il nous est arrivé à tous, au hasard de nos lectures, de jeter les yeux sur des articles apparemment écrits en français mais dont la terminologie nous surprend et dont le sens nous échappe à peu près complètement.

Tout ceux qui ont quelque expérience des Commissions et des Conférences, nationales et internationales, savent combien il est fréquent qu'une discussion prolongée aboutisse, après plusieurs heures, ou même après plusieurs jours, à une querelle de terminologie et finisse ainsi par là où elle aurait sans doute dû commencer.

Enfin, parmi les drames qui secouent présentement le Monde, quels sont ceux d'entre nous qui ne se sont pas demandé si les mots qui les résument n'en sont pas, au fond, la véritable cause et si, en d'autres termes, on ne se bat pas pour des mots. Les psychologues ont répondu depuis déjà longtemps en soulignant l'adhérence de la pensée aux mots; les mots sont plus que la simple expression d'une pensée qui, en réalité, dans bien des cas, ne se sépare pas des mots, qui naît avec eux et dont il est probablement sans signification de se demander s'il faut y voir une cause ou une conséquence, un point de départ ou un aboutissement.

Divers organismes, aujourd'hui, se préoccupent des questions de terminologie, avec des attitudes quelque peu différentes, qu'il s'agisse de terminologies scientifiques ou plus proprement techniques, la séparation entre les unes et les autres étant évidemment malaisées, surtout si l'on veut bien donner au terme « techniques » un sens un peu large qui a été son sens primitif.

L'Académie française, pour la rédaction de son dictionnaire, considère essentiellement l'usage, sans aucun souci d'y apporter la moindre correction; elle constate l'usage avec respect et l'enregistre mais ne se préoccupe en aucune façon de le réformer.

L'Académie des Sciences a, de son côté, constitué sous la Présidence de MM. Duhamel et de Broglie, un Comité Consultatif du langage scientifique aux travaux duquel ont été invités à participer, à côté des Membres de l'Académie, un certain nombre de spécialistes des questions de langage. Ce Comité examine le cas de certains termes scientifiques ou techniques qui lui sont soumis avec une attitude nettement différente; il considère l'usage, certes, mais il ne s'interdit nullement d'y apporter quelques retouches. Il ne se borne pas à constater, il adopte et recommande certains termes tandis qu'il repousse certains autres, témoignant ainsi un certain souci de mise en ordre. C'est ainsi que le Comité a, au cours de récentes réunions, adopté les adjectifs : maximal, minimal, extrémal, optimal, la désinence du pluriel étant « aux » au masculin et « ales » au féminin. Les subs-

tantifs : maximum, minimum, erratum, s'écriront exclusivement au pluriel avec un *s*, la terminaison en *a* étant proscrite.

Les organismes de normalisation, français et internationaux, ont joué dans ces dernières années, un rôle important et favorable dans l'évolution du langage technique; ils ont entrepris, dans quelques cas, une véritable mise en ordre de certaines terminologies. Chargés, en principe, d'établir des normes industrielles, les organismes de normalisation ont essentiellement pour objet de permettre entre producteurs et utilisateurs, entre vendeurs et acheteurs de produits industriels normalisés des relations de bonne entente, exemptes de confusions et de malentendus. Or de telles relations exigent, avant tout, un langage étudié avec soin et c'est ainsi qu'il est fréquent que de nombreuses normes de produits comportent un vocabulaire normalisé des termes spéciaux relatifs aux matières et aux objets de la norme. Certaines normes, d'un caractère plus général, résument d'importants travaux de remise en ordre de quelques terminologies susceptibles d'être utilisées par diverses industries : citons, par exemple, les normes du contrôle de la qualité, des instruments de mesure, de la statistique et de la probabilité à laquelle nous avons déjà fait allusion, les normes de la résistance des matériaux, de l'énergie nucléaire, etc. Toutes ces normes sont éditées par l'AFNOR qui en publie un catalogue mis à jour chaque année.

Ces vocabulaires normalisés, s'ils n'ignorent pas l'usage, n'ont pour lui ni respect, ni vénération, ils adoptent des néologismes lorsque cela est utile; ils sont, comme toutes les normes françaises, établis par des commissions de spécialistes puis, après des études souvent très longues, soumis à une enquête publique et, enfin, homologués par le Commissaire à la Normalisation. Ils rendent dans l'enseignement les plus grands services, toute science étant, avant tout, une langue bien faite. Signalons que certaines normes de terminologie de langue française ont été récemment le résultat d'une collaboration fructueuse entre professeurs français et belges, notamment.

Les normes de terminologie dont nous venons de parler ont été surtout l'œuvre d'Ingénieurs qui n'étaient pas naturellement portés par leur formation à de semblables entreprises. Sans doute, les Ingénieurs sont, d'une part, naturellement épris de précision par leur formation scientifique et surtout mathématique et leurs préoccupations d'ordre pratique, pour ne pas dire terre à terre, commerciales, financières même les portent, d'autre part, à attacher une considération particulière aux risques de confusions et de malentendus susceptibles de naître d'un langage imparfait. Si le but n'était pas douteux les résultats obtenus ont été parfois estimés inférieurs à l'intention qui les avait inspirés. L'établissement de vocabulaires normalisés exige en effet certaines précautions et, peut-on dire, un minimum de métier que les spécialistes appelés à participer à cet établissement ne possèdent pas toujours.

C'est pourquoi l'International Standardizing Organisation, organe de l'ONU, a créé un comité, le Comité ISO/37 qui a été chargé d'établir une norme internationale destinée à donner aux rédacteurs de normes de terminologie les conseils et les règles indispensables. Malgré des réunions déjà nombreuses de ce Comité et un travail considérable de son secrétariat ce travail n'est pas terminé; il comportera une version complète qui sera un volume important et une version abrégée, résumant en une quinzaine de pages les règles essentielles.

L'élaboration de cette norme internationale a été d'une extrême difficulté en raison même de son sujet et accrue par le fait qu'elle exigeait l'accord de personnalités de nationalités diverses qui n'ont pu commencer à faire œuvre véritablement utile qu'après avoir réussi à se constituer un langage commun et après avoir ajusté certaines façons de penser suffisamment proches les unes des autres.

De la version abrégée nous avons extrait les règles suivantes dont on notera le caractère essentiellement pratique.

Économie. — Une plus grande précision entraîne souvent une moindre commodité d'expression et de signification. C'est ainsi qu'un néologisme savant, tout en apportant à la dénomination d'une notion une incontestable précision peut surprendre par sa forme inhabituelle et une orthographe difficile. Il n'est donc pas recommandé de rechercher une précision qui n'est pas nécessaire et qui peut ne pas être sans inconvénient.

Notions. — Par « notion » il faut entendre le contenu du sens associé à un terme. La notion n'est pas nécessairement l'image d'un objet; c'est, d'une façon plus générale une certaine abstraction, une construction de l'esprit. Une notion est plus restreinte que le concept, c'est une espèce du genre concept. La scholastique disait : le terme est l'expression d'une idée; nous disons aujourd'hui : le terme est la dénomination d'une notion.

Définition. — Le mot définition a deux sens, déjà distingués par André Lalande. Selon l'un de ces sens, définir une notion c'est en préciser le contenu et les limites c'est-à-dire ce qu'il faut y voir et ne pas y voir. Selon l'autre sens c'est dire quelle notion — préalablement définie selon le premier sens — doit être associée à tel terme, pour en constituer la signification particulière, c'est-à-dire le « sens ».

Pour préciser une notion il est recommandé de rassembler les différentes notions constituant

ce que l'on peut nommer un certain domaine de signification et d'en dresser une liste systématique . résumée dans une représentation graphique mettant en évidence les genres et les espèces, les ensembles et les parties. Il est alors possible de distinguer, d'une façon claire et sans équivoque, la place qu'occupe telle notion particulière, de quel genre elle est une espèce ou, réciproquement, de quelles espèces elle constitue le genre, quelles sont les notions voisines dont elle doit être séparée. quels sont les ensembles dont elle fait partie ou, inversement, quels sont les éléments qu'elle réunit, en notant qu'il y a subordination des espèces dans un genre tandis qu'il n'y a que juxtaposition des parties dans un ensemble.

Hierarchie des caractères. — Pour définir un objet, le projet de norme recommande de préciser les caractères de cet objet dans l'ordre suivant :

- 1^o Les caractères intrinsèques ou inhérents : forme et grandeur, matériau, couleur, dureté;
- 2^o Les caractères extrinsèques : origine, destination, emploi, fonctionnement.

Cercles vicieux. — Le définissant d'un terme ne doit pas comprendre le défini. Une terminologie correcte doit donc définir les termes d'un vocabulaire dans un ordre étudié à partir de termes connus. Un index alphabétique peut ensuite rassembler les termes en indiquant la place qu'occupe chacun d'eux dans l'ordre logique.

Monosémie. — Les termes monosémiques (qui n'ont qu'un seul sens) sont souhaitables, la polysémie offrant manifestement le risque de confusions et de malentendus.

L'expérience montre cependant que la monosémie est parfois difficilement réalisable et que la polysémie peut être sans inconvénient majeur lorsque les différents sens d'un même terme n'appartiennent pas au même domaine de signification. Tous les termes d'un définissant doivent être monosémiques dans le domaine considéré, leur sens doit donc avoir une validité explicitement limitée à ce domaine.

Differents types de définitions. — En règle générale il doit y avoir une équivalence complète entre le définissant et le défini. La définition spécifique (définition classique) indique le genre prochain et la différence spécifique.

Un genre peut être défini par l'énumération des espèces qu'il comprend; la définition est imparfaite si l'énumération n'est pas exhaustive mais elle peut, quoique imparfaite, être fort utile.

Définition exemplaire. — Dans la définition exemplaire, le définissant ne comporte que l'indication d'une seule espèce du défini; c'est donc là une définition générique très imparfaite; c'est le cas de l'illustration; ce type de définition, quoique imparfaite est évidemment très utile pour compléter d'autres définitions.

Forme graphique et phonique des termes. — Il est désirable que les néologismes permettent des dérivations commodes c'est ainsi qu'en allemand, le terme *téléphon* est préférable à *fern sprecher*. Il est recommandé d'éviter les termes à fausse détermination, il est préférable, par exemple, de substituer : énergie cinétique à force vive. Il est enfin recommandé d'éviter les synonymes qui surchargent inutilement la mémoire et multiplient les risques de confusion.

Recommandations pratiques. — Le projet de norme ISO recommande enfin de ne pas modifier un usage établi sans avoir pour cela des raisons sérieuses et sans avoir une chance raisonnable que le changement soit accepté. Ces conseils peuvent être considérés comme allant de soi : l'expérience montre cependant qu'ils sont fréquemment ignorés ou, du moins oubliés, et qu'il n'est pas sans intérêt de les rappeler.

Le Comité d'Étude des termes techniques français. — Le Comité d'étude des termes techniques français dont le fondateur et premier président fut M. Georges Combot, Directeur Général du Gaz de France, s'est essentiellement donné comme tâche de rechercher des termes français équivalents à substituer aux termes étrangers, surtout anglais qui envahissent d'une façon abusive certains domaines techniques, notamment dans les industries mécaniques, aéronautiques et surtout pétrolières, sans doute parce que les techniques américaines se sont trouvées, dans ces domaines, au moins pendant un temps, en avance sur les techniques françaises.

Ce Comité, constitué de personnes appartenant à l'industrie, est tout à fait indépendant et ne décide pas, il est entièrement désintéressé; il étudie et propose des traductions et compte sur la collaboration de tous, pour l'aider d'abord dans ses travaux et pour utiliser ensuite les termes retenus d'un commun accord. Les termes proposés sont rassemblés sur des fiches qui sont tenues à la disposition de tous sur simple demande adressée au Secrétariat du Comité, 23, rue Philibert-Delorme, à Paris 17^e. Ces fiches sont, par ailleurs, régulièrement publiées par la Revue générale des Sciences pures et appliquées. Le travail est d'une très grande difficulté, il se heurte à des habitudes tenaces et, dans bien des cas, à une traduction imparfaite, peut-être impossible, des termes étrangers que l'on désirerait écarter.

Container : terme proposé « conteneur ». Mais l'Union internationale des chemins de fer a pris la décision de retenir le terme anglais.

Dispatcher : Répartiteur. Le terme anglais paraît définitivement adopté par les chemins de fer.

Les termes répartition, répartiteur ne constituent qu'une traduction imparfaite.

Gas oil : La solution gazole, comme pétrole ne paraît pas être acceptée.

Pipe line : La Canada et la Belgique ont adopté oléoduc. Le mot pipelin n'a pas été retenu. On a proposé Pipe line, prononcé à la française, on a aussi proposé Pipe-ligne.

Tels sont, mes chers Collègues, les quelques indications que je me proposais de vous donner ce soir sur les travaux de différents organismes qui témoignent des préoccupations actuelles relatives aux questions de terminologie. .

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 1959 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. GEORGES DARMOIS.

Le Président a le très grand regret de faire part du décès survenu le 3 janvier dernier, de notre ancien Président, M. Georges Darmois, à l'âge de 71 ans.

Ancien élève de l'École Normale Supérieure, Docteur ès sciences, il avait été nommé à 33 ans professeur d'Analyse Supérieure à la Faculté des Sciences de Nancy. Son intelligence et son esprit extrêmement clair l'avaient conduit à étudier les sujets scientifiques les plus variés : géométrie, relativité, physique, astronomie et surtout probabilités et statistique.

Dans le domaine de la statistique mathématique dont il était le plus éminent Maître français, ses travaux font, depuis 30 ans, autorité dans le monde. Membre de l'Académie des Sciences depuis 1955, il avait été, à la même époque, unanimement choisi comme Président de l'Institut International de Statistique.

Il nous est impossible de rappeler ici tous les titres et les travaux de notre très regretté collègue et le rôle important qu'il joua dans la vie de notre Société. Une notice biographique détaillée sera publiée dans le Journal.

M. le Président adresse au nom de tous les Membres de la Société ses bien vives condoléances à M^{me} Darmois.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. André Lesouef est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M^{me} Paulette Pasco, chargée du Service de la Statistique à l'Établissement National des Invalides de la Marine, 7, Place Boulnois, Paris (17^e), présentée par MM. Morice et Chevry.

— M. Jean ANFRÉ, Administrateur à l'I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Chevry et Brichler.

— M. Sylvain WICKHAM, Centre d'Observation Économique de la Chambre de Commerce de Paris, 27, avenue de Friedland, Paris (8^e), présenté par MM. Chevry et Depoid.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces Membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la Bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Activité du Conseil Économique 1957-1959, par M. Émile ROCHE.

Methods of Correlation and regression analysis, par MM. EZEKIEL et K. A. Fox.

Expansion et Monnaie saine dans une Société de liberté, par notre Collègue Pierre VINOT.

COMMUNICATION DE M. GEORGES MALIGNAC : « INDEXATIONS LICITES, INDEXATIONS INTERDITES, INDEXATIONS TOLÉRÉES ».

M. le Président donne la parole à M. Georges Malignac pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. VASSAL, GENSBITIEL et VINOT.

La séance est levée à 23 h. 30.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1960

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MARCEL PROT, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. HENRY ANTONY . « LA PRÉVISION A COURT TERME DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MARCEL PROT, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Marcel PROT, Président.

Le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 21 octobre et 18 novembre 1959.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 1960 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M^{me} Paulette PASCO, MM. Jean ANFRÉ et Sylvain WICKHAM sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Rémy BOURDIN, Fondé de Pouvoirs de la Cie d'Assurances La Prévoyance, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Chollet;

— M. René DALIX, Fondé de Pouvoirs de la Cie d'Assurances La Prévoyance, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Chollet.

— M. René DECHAUX, Fondé de Pouvoirs de la Cie d'Assurances La Prévoyance, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Chollet.

— M. Bernard DUBOIS de MONTREYNAUD, ancien élève de l'École Polytechnique, Sous-Directeur à la C^{ie} La Providence-Accidents, 56, rue de la Victoire, Paris (9^e), présenté par MM. Burin des Roziers et Depoid.

— M. Jean ESTÈVE, Administrateur, Chef du Bureau d'Études de l'Assistance Publique 62, rue du Cardinal Lemoine à Paris (5^e), présenté par MM. Aubenque et Depoid;

— M. Claude POULIN, Actuaire Diplômé de l'Université de Lyon, 65, boulevard Général-Leclerc, Clichy (Seine), présenté par MM. Sousselier et Aubenque;

— M. Roland PRESSAT, chargé de mission à l'Institut National d'Études Démographiques, 3, avenue de Bréteville, Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. A. Sauvy et P. Vincent.

— M. Jean de SAINT-PIERRE, Ancien élève de l'École Polytechnique, Directeur Général Adjoint des C^{ies} d'Assurances Accidents Le Soleil-L'Aigle, 44, rue de Châteaudun à Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Bedour.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1959 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1960.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et à M. DELAPORTE, pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général signale que le Ministère de l'Industrie vient de publier une nouvelle carte au 1/1 000 000 en huit couleurs, indiquant de façon détaillée les emplacements exacts des concessions, exploitations et permis de recherches de toutes les substances minérales. Cette carte est à la disposition du Public au prix de 15 NF au Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 74, rue de la Fédération, Paris (15^e).

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la Bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Histoire statistique de l'U. R. S. S.* par M. V. PTOUKA (en Russe);
- *Le rôle des emprunts dans le financement de l'économie rurale Finlandaise*, par M. P.-J. SAKSA (en Finois);
- *L'unificazione monetaria Italiana*, par M. B. de MATTIA;
- *Mathematical methods and theory in games, programming and economics* (Vol. I et II), par M. Samuel KARLIN.

COMMUNICATION DE M. HENRY ANTONY : « LA PRÉVISION A COURT TERME DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. ANTONY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. GODIN, FAİN, HALLOT, MERAUD et M. DUMAS.

La séance est levée à 19 h. 30.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1959

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1960

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1959, le Bilan au 31 décembre 1959 et le projet de budget pour 1960.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1959

L'exercice 1959 se termine par un compte équilibré, puisque les Recettes excèdent de 14 227 F les Dépenses.

Les cotisations se sont élevées à 1 250 650 F contre 1 003 700 F. Cette augmentation importante est due au fait qu'un certain nombre de sociétaires, à titre personnel notamment, ont bien voulu verser des cotisations arriérées. Je les en remercie ici en me permettant toutefois de bien vouloir demander le même effort à ceux de nos Membres qui, peu nombreux maintenant, ont encore des cotisations en retard. Les cotisations qui avaient été versées à la fin de 1958 et qui correspondaient à 1959 s'étaient élevées à 60 000 F; par contre, les cotisations reçues d'avance, à la fin de 1959, se sont élevées à 38 000 F. Au total donc le compte de Résultats de notre Société a été crédité de 1 250 650 F + 60 000 - 38 000 = 1 272 650 F.

Dans ce montant figurent les cotisations versées bénévolement par nos Membres à vie qui ont cependant antérieurement racheté leurs cotisations une fois pour toutes. Je les remercie donc vivement au nom du Conseil d'Administration d'avoir bien voulu nous apporter ainsi leur appui.

La vente des collections de journaux isolés et le produit des abonnements représente une recette de 444 692 F contre 376 370 F lors de l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre des journaux isolés et des collections vendus.

Les subventions versées à notre Société ont été légèrement inférieures à celles de l'année précédente. Nous avons reçu en effet 150 000 F du Centre national de la Recherche scientifique contre 200 000 F lors de l'exercice précédent. L'Institut National d'Études Démographiques pour 50 000 F et la C^{te} des Agents de Change pour 15 000 F ont renouvelé leur geste.

Je remercie ici bien vivement comme je le fais chaque année les organismes qui permettent à notre Société de continuer à faire paraître un Journal, ce qui ne serait probablement plus possible si ces subventions venaient à nous manquer.

Le total des Revenus des fonds libres s'élève pour 1959 à 86 111 F, soit une légère augmentation par rapport à 1958; nous avons encaissé à ce titre 77 812 F l'exercice précédent. De ces revenus et conformément à nos nouveaux statuts, il y a eu lieu de déduire 10 %, soit 8 611 F qui ont été versés au compte Dotation. Les dépenses d'administration se sont élevées en 1959 à 194 228 F contre 165 500 F en 1958, soit une légère augmentation qui s'explique essentiellement par l'augmentation des frais d'impression des convocations.

En 1959 nous avons versé à notre imprimeur le coût de 5 Bulletins soit 1 773 357 F. Nous avons à la fin de l'exercice 1958 constitué une provision de 720 000 F pour faire face aux dépenses représentées par les deux derniers Bulletins de 1958. A la fin de 1959 notre retard ne concerne qu'un seul Bulletin dont le coût a été évalué à 450 000 F.

La location des salles a représenté en 1959 une dépense de 14 850 F soit un montant sensiblement voisin à celui de 1958. Les dépenses proprement dites pour la mise à jour de l'annuaire se sont élevées à 23 000 F mais les dépenses à ce titre ont été portées dans notre compte à 98 000 F pour, comme cela est d'usage chaque année, étaler sur 3 années la mise à jour complète qui paraît tous les 3 ans.

Les dépenses exceptionnelles apparaissent pour 35 180 F; elles sont en nette augmentation par rapport aux exercices précédents, l'augmentation est constituée par les frais de missions de notre Président lors de son déplacement à Londres au cours de l'exercice. Les Résultats de l'année nous ont permis de porter de 350 000 à 500 000 F la provision pour frais de Commémoration du Centenaire.

Au total donc les Recettes dépassent les Dépenses de 14 227 F.

Bilan au 31 décembre 1959

La valeur comptable de notre portefeuille a été augmentée d'une façon très sensible. Nous avons pu acquérir au cours de l'exercice 10 obligations convertibles Francolor pour 237 978 F et 25 Bons S. N. C. F. indexés 5 1/2 % 1957 pour 265 553 F. Au total, le prix de revient du portefeuille passe de 1 240 399 F à 1 743 930 F. Les espèces en Caisse, chez le Trésorier, sont maintenant de 6 381 F. Nous avons une créance en compte courant sur notre Agent de Change, M. Lackenbacher, de 30 250 F, représentant des coupons échus en décembre 1959 et qui ne nous ont pas encore été versés.

Le solde du compte de Chèques Postaux s'élève à 330 004 F.

Au Passif, le compte Dotation a été diminué des cotisations rachetées de membres décédés au cours de l'année 1959, soit 3 750 F. Il a été versé par ailleurs à ce compte la somme précitée de 8 611 F, représentant 10 % de nos revenus libres.

Au total le compte Dotation est passé de 357 562 F à 362 423 F.

Les revenus réservés des dons et legs ont été augmentés de 2 885 F; par contre, il a été puisé dans cette réserve particulière les intérêts correspondant aux dons qui ont fait l'objet d'attributions de médailles au cours de l'année 1959.

Au total, les revenus réservés s'élevaient au 31 décembre 1959 à 78 765 F.

Les dettes diverses qui apparaissent pour 7 920 F représentent une dette envers la Chambre de Commerce de Paris pour location de ses salles.

Les provisions qui apparaissent ont fait l'objet d'un commentaire dans le paragraphe consacré aux Résultats de l'exercice.

Le Capital libre après affectation de l'excédent de 14 227 F et des cotisations des membres décédés ressort, au 31 décembre 1959, à 598 457 F, alors qu'il n'était que de 580 480 F au 31 décembre 1958.

Projet de budget pour 1960

Conformément à l'usage, ce budget a été établi en ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le Capital libre :

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Journal	17 500 NF
Annuaire	1 000 NF
Dépenses administratives.	2 400 NF
TOTAL des Dépenses . . .	20 900 NF
	Cotisations
	Abonnements
	Revenus libres.
	TOTAL des Recettes . . .
	17 400 NF

Il y a lieu, par ailleurs, de tenir compte que dès 1960 nous entreprendrons la tâche, très importante et très lourde financièrement parlant pour notre Société, de faire paraître un ouvrage sur le Centenaire de la Société de Statistique de Paris.

Cet ouvrage qui doit être tiré à 3 000 exemplaires représente un coût de 25 000 NF environ. C'est dire que, si non seulement les opérations courantes de notre Société, à prévoir pour 1960, ne nous permettent pas de présenter un budget en équilibre, nous devons par ailleurs faire face à des dépenses exceptionnelles, pourtant modestes, qui souligneront le Centenaire de notre Société.

C'est la raison pour laquelle nous faisons un appel à la générosité des organismes qui nous subventionnent habituellement, nous réservant également de nous adresser à d'autres organismes pour les dépenses exceptionnelles.

D. GENSBITTEL,
Trésorier Archiviste.

RAPPORT
DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 3 Février 1960 pour examiner les comptes de l'exercice 1959 et le projet de budget pour 1960 présentés par notre trésorier, M. Gensbittel, de manière suffisamment claire pour qu'il soit inutile de reprendre l'étude de chacun de ses postes.

L'exercice 1959 s'est terminé par un faible excédent des recettes sur les dépenses de 14 227 anciens francs, du même ordre de grandeur que celui de l'exercice précédent, après qu'on ait augmenté la provision pour frais de commémoration du Centenaire de 150 000 F contre 130 000 F en 1958. Cependant, au début de 1960, cette provision atteint seulement 5 000 NF alors que les frais d'édition du livre du Centenaire que nous devrions faire paraître dès cette année sont estimés à 25 000 NF. C'est dire les difficultés financières



A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées	{ Sociétés et organismes collectifs	317 500	1 250 650
	Membres à titre personnel	917 150	
	Contributions complémentaires	16 000	
Abonnements et vente de journaux			444 692
Subventions	C.N.R.S.	150 000	215 000
	I.N.E.D.	50 000	
	Compagnie des Agents de Change	15 000	
Revenus des fonds libres			86 111
Cotisations reçues d'avance fin 1958			60 000
Provisions pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1958			350 000
Provision pour dépenses engagées fin 1958			720 000
			<u>3 126 453</u>

B. — BILAN

ACTIF

Portefeuille	{ 4 200 F de rente 3 1/2 1952	34 028	1 743 930
	84 obligations de 20 000 F. Crédit National 3 1/2 1942	113 820	
	3 obligations de 10 000 F. Crédit National 3 % 1945	18 633	
	11 obligations de 10 000 F. Charbonnage de France 3 %	60 555	
	8 actions C ^{ie} Industrielle chimique et minière.	18 120	
	35 parts de production EDF	549 161	
	5 obligations Alsacienne de Constructions Mécaniques 6 % 1954	52 482	
	5 obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955	49 875	
	4 obligations Pechiney 5 1/2 % 1953	43 725	
	55 bons SNCF indexés 5 1/2 % 1957	565 553	
Disponibilités	10 obligations convertibles Francolor	237 978	
	Espèces en Caisse chez le Trésorier	6 381	
	En compte chez M. Lackenbacher, agent de change	30 250	366 635
	Solde du compte de chèques postaux	330 004	

TOTAL de l'actif 2 110 565

DE L'EXERCICE 1959

DÉPENSES

Administration	{	Secrétariat Général	20 401	
		Convocations, impressions	159 995	}
		Trésorerie	13 832	
Journal	{	1958	619 410	
		1959	1 153 946	}
Location de salles				1 773 357
Annuaire				98 000
Dépenses exceptionnelles				35 180
Versement à la dotation				8 611
Cotisations reçues d'avance fin 1959				38 000
Provision pour dépenses engagées fin 1959				450 000
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1959				500 000
Excédent des Recettes sur les Dépenses				14 227
				<u>3 126 453</u>

AU 31 DÉCEMBRE 1959

PASSIF

Dotation.			362 423
Cotisations reçues d'avance.			38 000
Revenus réservés des dons et legs	{	Don Huber	700
		Don Michel	2 100 + 700 = 2 800
		Don Bourdin	36
		Légs Coste	72 603 + 2 185 = 74 788
		Légs Mercet	441
Dettes diverses			7 920
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire.			500 000
Provision pour dépenses engagées			450 000
Provision pour annuaire			75 000
Capital libre.			598 457

TOTAL du Passif 2 110 565

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1957 À 1959

	1913	1938	1957	1958	1959
Avoir au 1 ^{er} janvier	163 226,71	149 744,97	1 666 901	1 616 790	1 814 432
Cotisations	5 050,—	28 385,—	691 400	943 700	1 212 650
Abonnements, ventes	1 527,75	8 081,45	232 324	479 973	803 792
Revenus des valeurs libres	3 453,32	7 606,60	49 089	77 812	86 111
Subventions.	3 360,—	3 498,80	225 000	265 000	215 000
Rachats complets et annuités de rachats	1 320,—	2 890,—	"	"	"
Revenus des legs	2 047,68	2 013,65	3 289	4 254	4 062
Recettes exceptionnelles ou anticipées	"	17 185,65	11 850	60 000	38 000
Recettes	16 758,75	69 661,45	1 212 952	1 830 736	2 359 615
	179 985,46	219 406,12	2 879 853	3 447 526	4 171 047
Administration	3 362,30	11 401,59	166 249	162 692	228 945
Journal	9 191,51	38 784,68	1 079 192	1 211 545	1 773 357
Annuaire	276,40	2 769,85	17 500	247 194	23 000
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2 416,65	31 974,13	122	14 663	35 180
	15 246,86	84 930,25	1 263 063	1 636 094	2 060 482
Avoir au 31 décembre	164 738,60	234 475,87	1 616 790	1 811 432	2 110 565
Caisse	3 403,38	6 793,74	2 828	328	6 381
En compte chez l'agent de change	"	"	54 177	58 920	30 250
Chèques postaux	"	8 786,63	133 306	511 785	330 004
Portefeuille	161 385,22	218 895,50	1 426 479	1 240 399	1 743 930
	164 738,60	234 475,87	1 616 790	1 811 432	2 110 565

que va rencontrer notre Société en 1960 et la nécessité de trouver des subventions si elle veut célébrer dignement son Centenaire et montrer son action dans la diffusion de la science statistique.

Un fait trop peu connu est le rôle de la Société de Statistique de Paris dans la formation des jeunes à la Statistique. Notre Société a mis à la disposition de la Faculté de Droit de Paris sa bibliothèque et elle continue à la compléter et à la tenir à jour en lui adressant chaque année environ 30 ouvrages originaux, 350 publications officielles à parution annuelle ou irrégulière et 250 périodiques, sans compter les hebdomadaires. Afin d'alimenter cette bibliothèque, notre Société sert, à titre d'échanges gratuits, 220 collections de notre journal, dont 188 à l'étranger, ce qui représente, à pris de revient, une charge d'environ 250 000 F, mais la valeur de souscription des périodiques reçus en échange est très supérieure. Il serait normal que l'Université tienne compte à notre Société des frais de bibliothèque que nous assumons ainsi pour elle.

La Commission des Fonds et Archives vous propose :

- d'approuver les comptes de l'exercice 1959 et le projet de budget pour 1960 tels qu'ils viennent de vous être présentés par notre dévoué Trésorier;
- de demander aux organismes qui bénéficient directement ou indirectement de l'action de notre Société en faveur de la Statistique, de nous aider à la faire mieux connaître à l'occasion de son Centenaire en nous apportant leur appui financier.

P. DELAPORTE.
